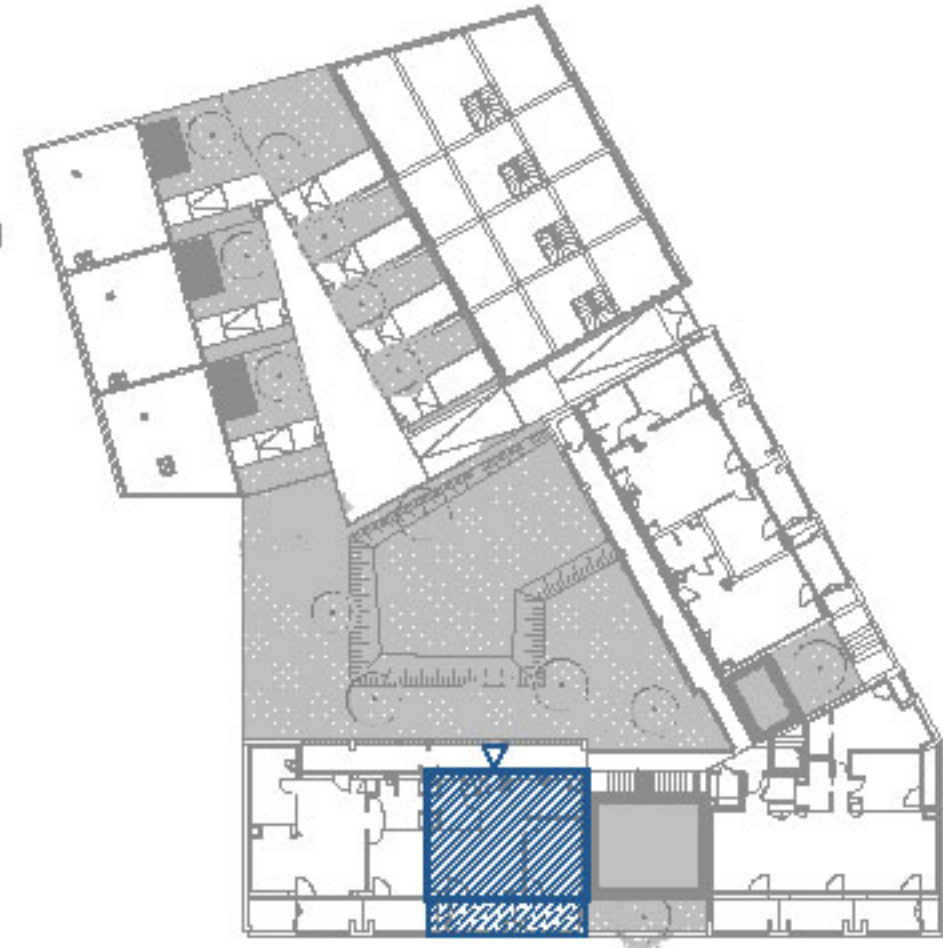


# INOUI

EURATLANTIQUE ILOT DE 2.2  
ANGLE DES RUES DE CENAC ET HENRI DUNANT, 33100 BORDEAUX

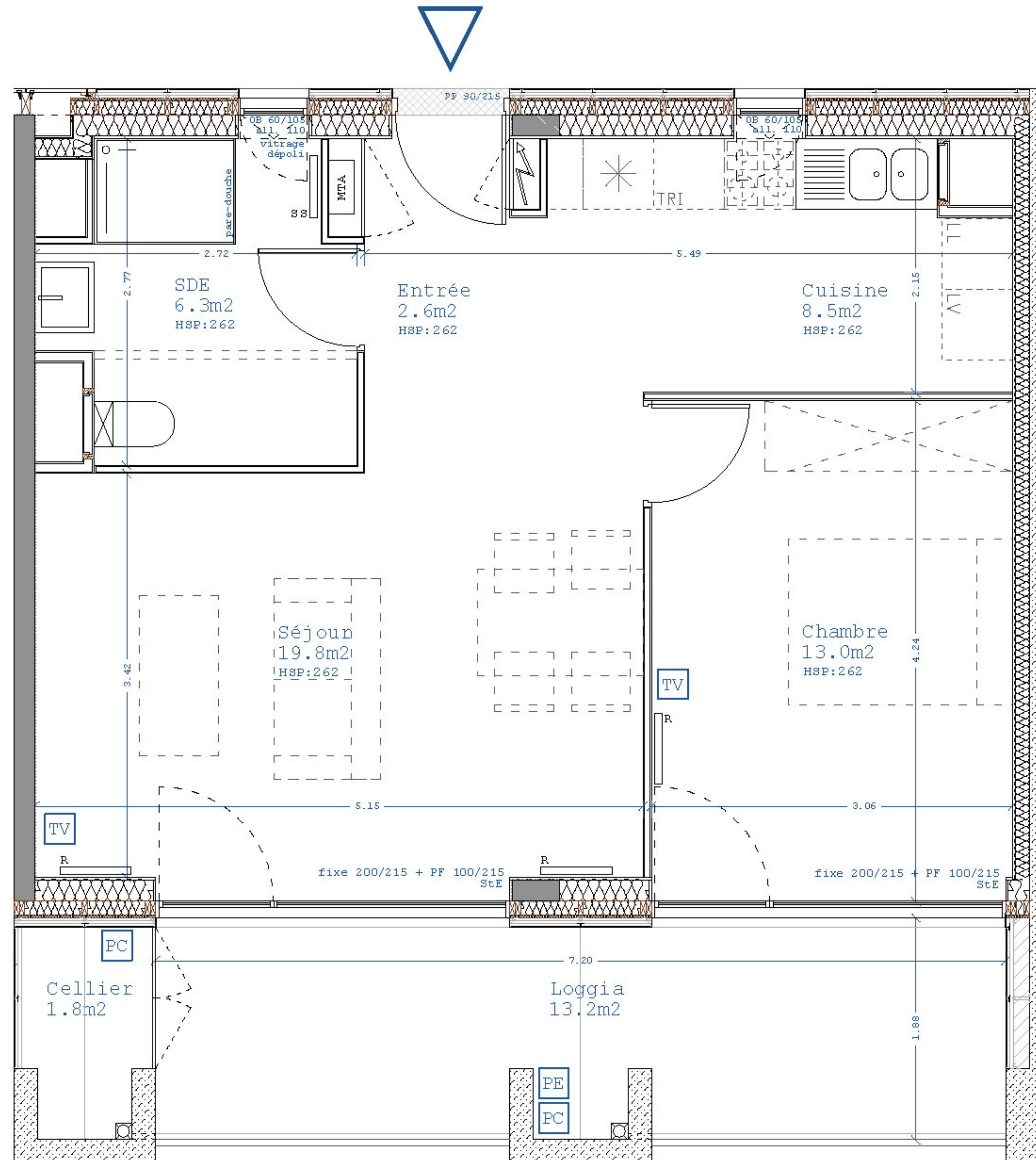
**T2 n°22**  
deuxième étage



Repérage R+2

SURFACE HABITABLE	50.2 m <sup>2</sup>
Entrée	2.6 m <sup>2</sup>
Cuisine	8.5 m <sup>2</sup>
Séjour	19.8 m <sup>2</sup>
Chambre	13.0 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	6.3 m <sup>2</sup>

SURFACES ANNEXES	15.0 m <sup>2</sup>
Loggia	13.2 m <sup>2</sup>
Cellier	1.8 m <sup>2</sup>



P	porte
OB	oscillo-battant
PF	porte fenêtre
StE	store ext. électrique
	tableau électrique
R	radiateur
SS	sèche serviettes
TV	prise TV
PE	point d'eau extérieur
PC	prise de courant ext.
MTA	module thermique d'appartement

Document non contractuel. Le promoteur se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à es impératifs d'ordre technique, administratif ou normatif.

L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les surfaces indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans. Seuls les plans déposés au rang des minutes du notaire font foi.

# INOUI

EURATLANTIQUE ILOT DE 2.2  
ANGLE DES RUES DE CENAC ET HENRI DUNANT, 33100 BORDEAUX

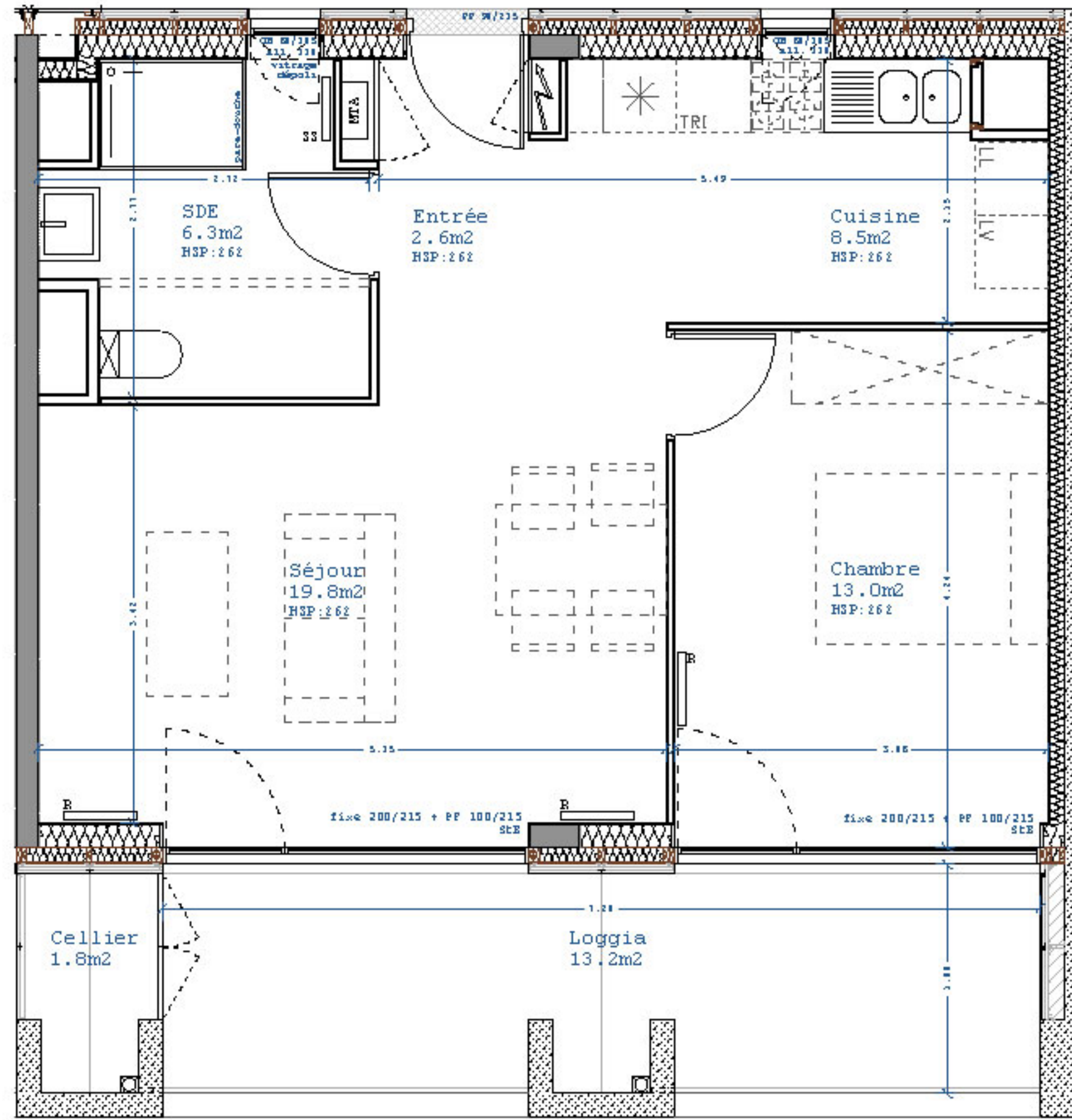
T2 n°02/12/22/32/35/42

VARIANTES D'AMENAGEMENT

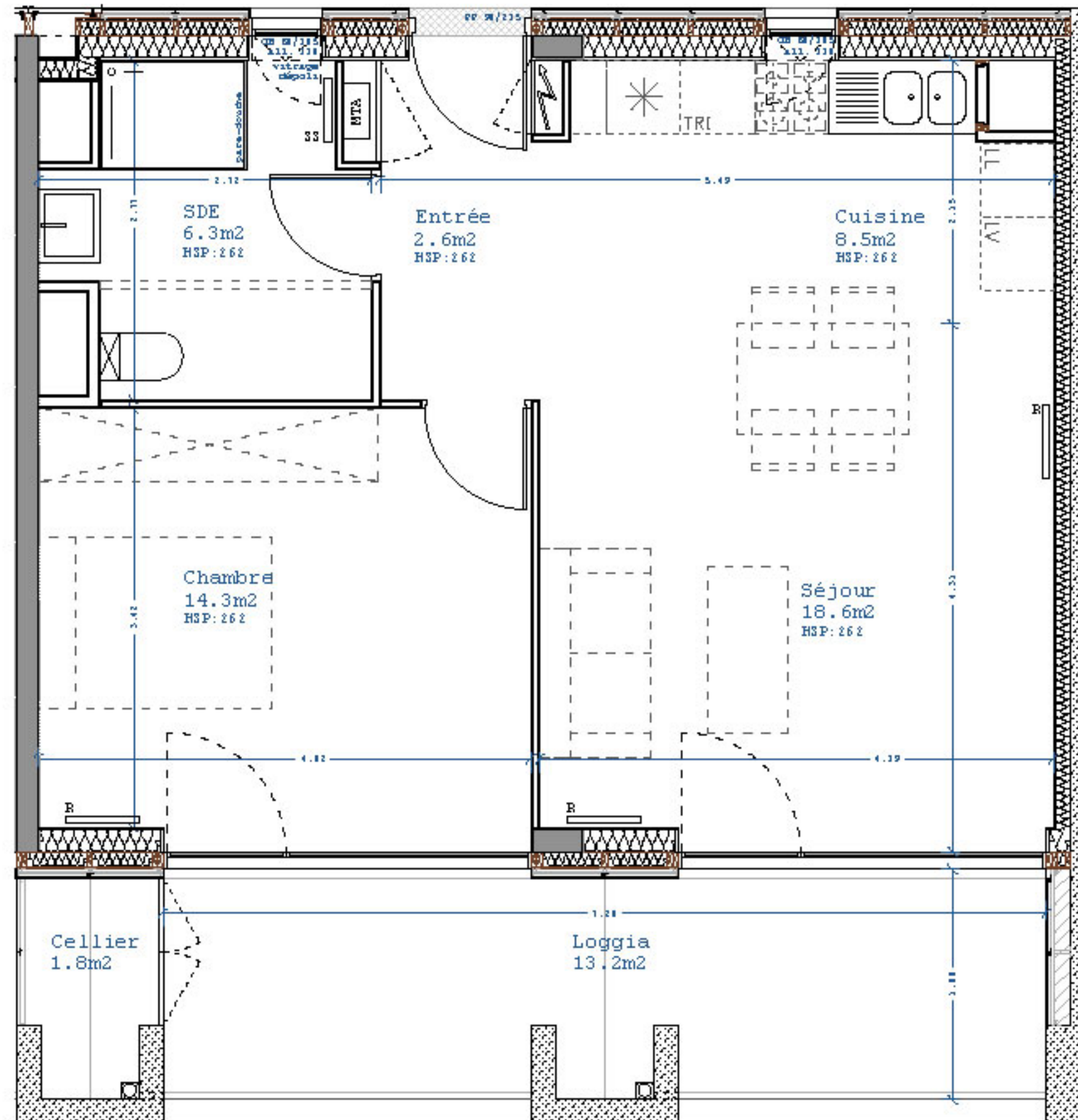


Repérage

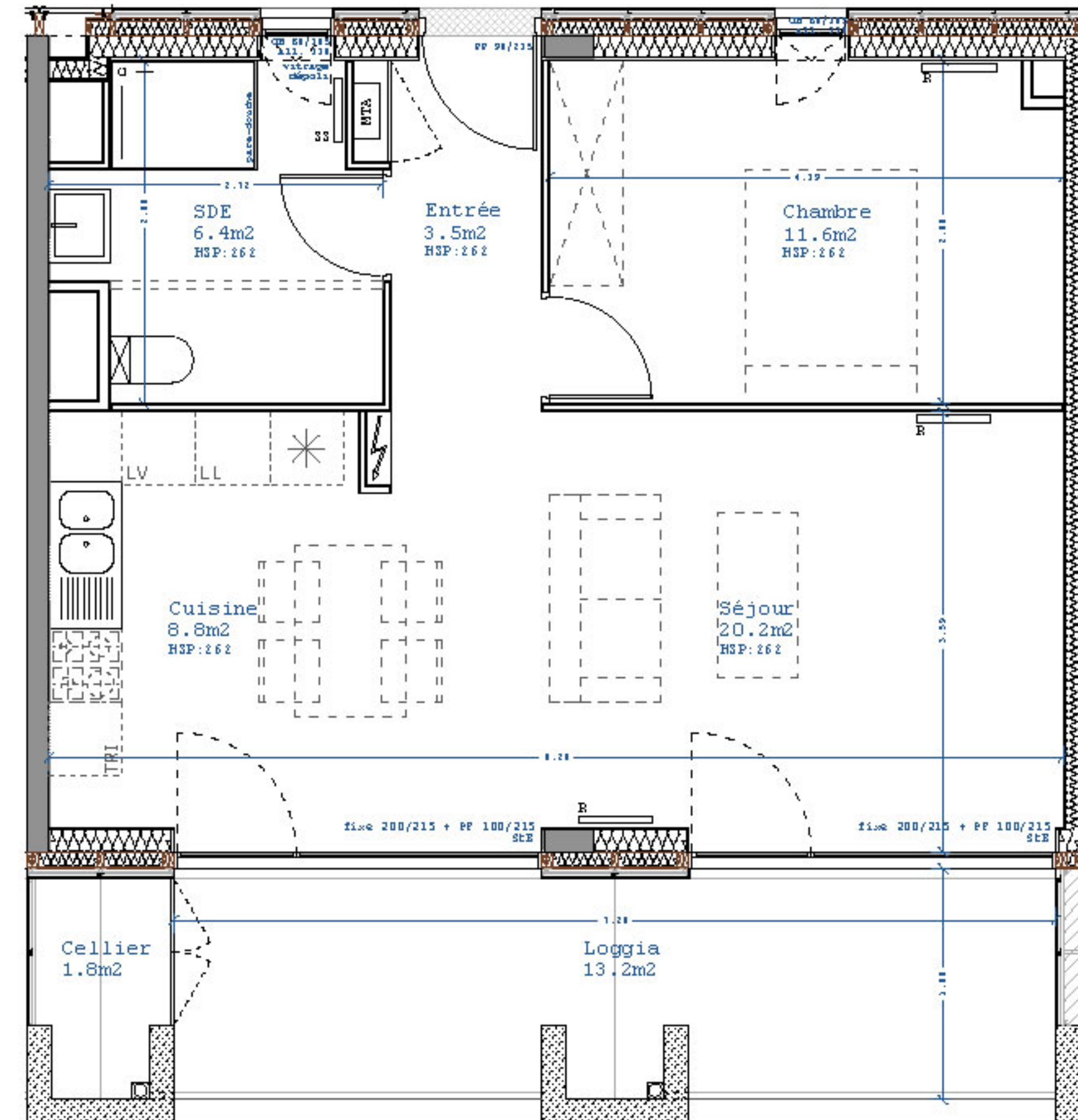
VERSION BASE



VERSION 2



VERSION 3



Document non contractuel. Le promoteur se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à es impératifs d'ordre technique, administratif ou normatif.

L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les surfaces indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans. Seuls les plans déposés au rang des minutes du notaire font foi.